



DIAGNOSTIC

La crise a rappelé l'importance fondamentale d'une anticipation et d'une réflexion pluriannuelle sur les enjeux de Santé.

UN BESOIN URGENT DE VISIBILITÉ À LONG TERME ET DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Le cadre infra-annuel des lois de financement de la Sécurité sociale (LFSS), les effets d'une campagne de prévention, les stratégies d'innovation ou en matière de ressources humaines voient trop souvent leurs portées diminuées par des logiques court-termistes nuisibles au fonctionnement de l'hôpital et en décalage avec les attentes des citoyens. Les politiques de Santé impliquent par nature de raisonner à moyen terme et en évitant la dispersion des outils des politiques de Santé.

Le Haut Conseil pour l'avenir de l'Assurance maladie a ainsi pointé la nécessité de « *disposer d'un document unique qui unifie les textes existants* » (stratégie nationale de Santé [SNS], Ma Santé 2022, feuilles de route, multiples plans, etc.) pour en favoriser la cohérence, tout en insistant sur la nécessité « *d'une trajectoire à cinq ans pour le système de Santé, reliant objectifs de Santé, transformation du système de soins et moyens humains, matériels et financiers pour atteindre ces objectifs* ». Le Haut Conseil du financement de la protection sociale recommande, quant à lui, de « *poser une vision des finances sociales où la pluriannualité l'emporte sur l'annualité* » tandis que la Cour des comptes préconise de « *réconcilier les différents objectifs dans une perspective pluriannuelle* ».

La création d'une loi de programmation pour la Santé défendue par la Fédération hospitalière de France vise ainsi plusieurs objectifs sur une période de cinq années, tels que la détermination des objectifs de la politique de Santé et les transformations à réaliser, mais aussi la définition des moyens humains et financiers permettant de les atteindre.

ORGANISER LA CONCERTATION ET ASSOCIER L'ENSEMBLE DES ACTEURS

Cette loi de programmation aura également pour ambition de définir les modalités de concertation, d'évaluation, d'ajustement des objectifs, et les moyens d'identifier des priorités transversales à l'ensemble de la Santé.

Les débats collectifs associant l'ensemble des parties prenantes et des acteurs du système de Santé sont rares. À ce titre, le Ségur de la Santé a joué un rôle précurseur et positif. La Fédération hospitalière de France propose la réunion d'États généraux de la Santé sous le haut patronage du président de la République, qui permettrait de réaliser un travail collectif de lucidité sur les constats et de retenir des orientations très concrètes pour répondre aux enjeux de déserts médicaux et d'accès aux soins. Ces orientations devront aboutir à un « *pacte pour l'accès aux soins de tous* », que la Fédération hospitalière de France appelle de ses vœux, véritable feuille de route collective à un an, cinq ans et dix ans.